

# L'AMI DE REZE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Avril 93

PARTICIPATION : 10 FRs

15

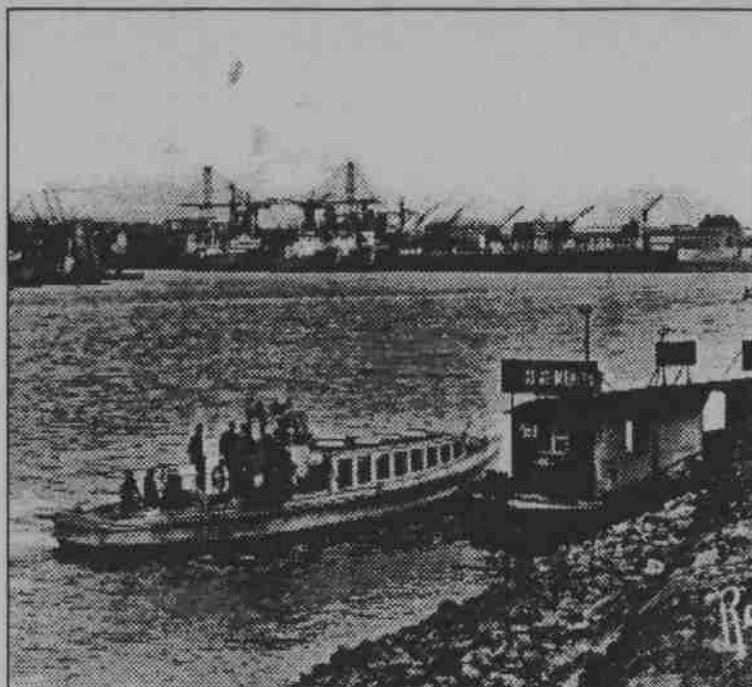
## EDITORIAL

Le 26 mars dernier les Amis de Rezé tenaient leur Assemblée Générale annuelle. L'occasion pour les participants de faire le point de leur activité. Ainsi le président, Michel KERVAREC, faisait état d'une part des interventions répétées auprès de la municipalité s'agissant du devenir du patrimoine (projet de musée à St Lupien, sauvegarde des bâtiments historiques et particulièrement de la chapelle de Praud, sites de la vallée de la Jaguère et des rives de Loire).

D'autre part M. KERVAREC soulignait les efforts de l'association en matière de recherche historique : ainsi la publication il y a quelques mois aux éditions Siloë de l'excellent livre de G. LARIGNON et d'H. PROUST, "Edouard de Monti, l'inébranlable certitude", les travaux en cours dans la perspective d'un ouvrage des mêmes auteurs sur l'histoire du château de Rezé, enfin ceux d'un groupe de travail préparant un recueil de cartes postales.

A l'occasion de cette assemblée, M. KERVAREC livrait avec sa passion habituelle l'état de ses travaux sur le Rezé médiéval à travers une étude toponymique aussi précise que complexe, suscitant l'intérêt non dissimulé de son auditoire. Après le traditionnel rapport financier de sa trésorière, Liliane BIRON, l'association renouvelait son Conseil d'Administration et concluait cette amicale soirée par le non moins traditionnel verre de l'amitié.

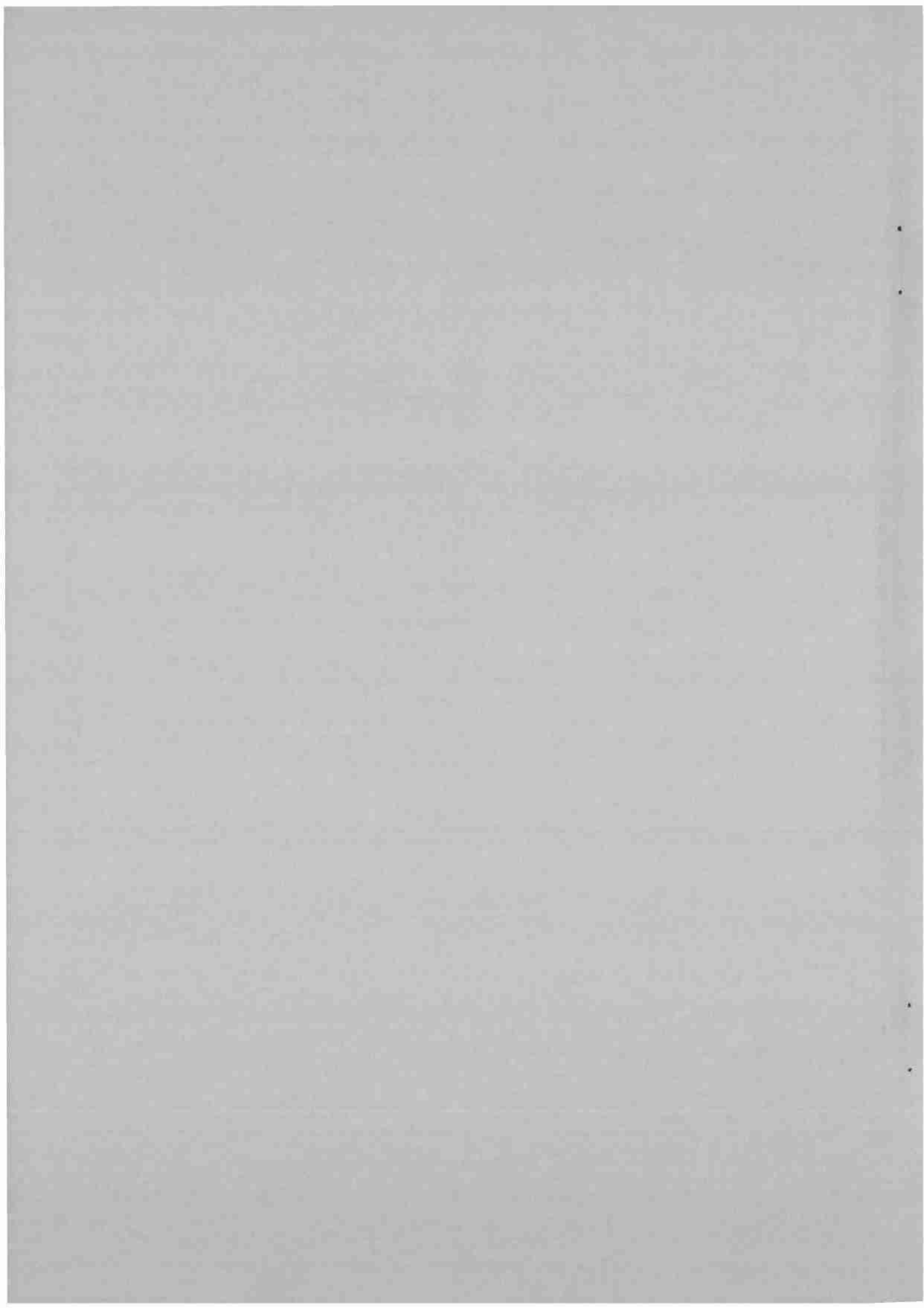
Riche de ses 97 membres l'association lance un appel à toutes celles et tous ceux qui souhaitent se joindre à elle pour enrichir encore la vie active des Amis de Rezé.



## SOMMAIRE

Les Seigneurs de Rezé M. KERVAREC	P 1 à 4
Poème : La pêche aux civelles L. BLOT	P 5
Rezé perdu et retrouvé D. PENEAU	P 6 à 8
Trentemoult village, Histoire des pontons P. ROUAUD	P 9 à 11
Histoire des Municipalités : IV Municipalité de l'empire Y. VINCE	P 12 à 16
Informations	P 16
Le mot Puy à Rezé M. KERVAREC	P 17 à 18
Vie de l'Association	P 19

L'AMI DE REZÉ



# Les Seigneurs de Rezé (2)

Lorsque fut promulguée l'Assise du comte Geoffroy, la vicomté avait 200 ans, du moins si les recoupements que nous avons faits sont bons. Ceci signifie qu'elle était déjà fortement démantelée, ce qui pose problème car nous pouvons aisément fixer ses limites entre la Loire et la forêt de Touffou et il n'y a là qu'un nombre relativement faible de seigneuries.

Comme je l'ai indiqué plus haut, j'ai repris l'hypothèse des historiens d'hier qui fait remonter l'origine de la vicomté à un cadet de Hoël, fils d'Alain Barbetorte mais est-ce bien cet Hoël-là qui est mentionné dans les lettres patentes du XVII<sup>ème</sup> siècle ? N'est-ce pas plutôt le fils d'Alain Canhiart, Hoël également, qui régna sur le duché de 1066 à 1084. Il avait pour frères Quiriac, évêque de Nantes, Benoît, abbé de Quimperlé puis évêque de Nantes, enfin Budic. N'est-ce pas plutôt ce dernier qui fut le premier vicomte de Rezé ? (Budic est mort en 1091).

Il est en effet étonnant que l'on ne trouve trace que d'un seul seigneur avant Rolland de Rezé cité en 1145 aux côtés du duc Conan III. Il contresigne une donation faite par ce dernier aux moines de Saint-Florent-Le-Veil. L'année suivante, il apparaît encore aux Couets où existait déjà une maison religieuse relevant de Saint Sulpice. Rolland était très probablement aux côtés du comte Hoël (un troisième) lors de la bataille de Rezé en 1154. Il était en effet un de ses proches puisqu'en 1146 il assiste à la prise de voile d'Odeline, fille d'Hoël, à l'abbaye des Couets.

Dans la chronologie des vicomtes de Rezé, il y a un trou important entre Rolland et Judicaël de Rezé cité pour la première fois en 1195 dans une charte de l'abbaye de Geneston. Ce document concerne un don "en perpétuelle aumône" fait par Guillaume de la Poconnière, chevalier (miles), qui cède à Geneston tout ce qu'il possède dans la gascherie de Saint-Lupien.

Il y a peut-être ici une piste pour retrouver les origines de la seigneurie rezéenne des Pelouailles. Pelouailles et la Poconnière ou Possonnière sont en effet deux paroisses angevines. En 1225,

Gasoëne, fils de Guillaume de la Poconnière renouvelle les vœux de son père. L'acte, en latin, indique "dominus Pochonerioe" alors que la Possonnière apparaît sous les graphies latines Pochoneria (1083) Pothonaria (1100) et Pacionaria (1139). Ce type de transfert est fréquent. Nous avons deux autres cas à Rezé. En 1295, Jehan Guastineau est dit seigneur de la Poconière et de Vieillevine.

On note également, sous Pelouailles en Rezé, une ferme de la Morinière dans la dépendance de l'abbaye angevine de Fontevault, ce qui est un indice supplémentaire en faveur de cette origine.

La seconde charte mentionnant Judicaël de Rezé date de 1196. Le seigneur est aux côtés de l'abbé de Buzay. On le retrouve encore à Buzay en 1201 où il signe comme témoin lors d'un échange. Il a, à ses côtés, son fils Guillaume qui signe également, tous deux aux côtés du duc Guy de Thouars.

La charte de 1196 précise : "Philippe régner en France, Richard régner en Angleterre". Nous sommes en effet sous les règnes de Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, deux des rois majeurs de cette époque.

Après le décès de Richard, Arthur de Bretagne aurait dû accéder au trône d'Angleterre. Il est assassiné par son oncle Jean-Sans-Terre en 1203. Toutes les possessions que ce dernier avait en France sont confisquées par Philippe-Auguste.

La mère d'Arthur, Constance, a une fille, Alix, née de son dernier mariage avec Guy de Thouars. Celui-ci devient donc duc-régent.

Constance est décédée en 1203, trois ans après la première fondation de l'abbaye de Villeneuve à laquelle assistaient entre autres Guy de Thouars, Judicaël de Rezé et son fils.

Villeneuve est une fille de Buzay. La première fondation se fit dans une grange de cette maison religieuse. Le transfert dans le lieu que nous connaissons se fit en 1205. Judicaël est probablement décédé car c'est Guillaume de Rezé qui signe l'acte de fondation aux côtés de Guy de Thouars.

Guillaume est en procès avec les moines de Buzay quelques années plus tard (1210-1212) au sujet d'oeillets de marais salants à Bouin. En 1215, il fait un don à l'abbaye de Villeneuve (quinze lamproies à prendre sur l'écluse d'Estivelle). En 1213, Guy de Thouars cède son pouvoir à un Capétien, Pierre de Dreux, dit Pierre Mauclerc, époux de sa fille Alix. C'est un cousin de Philippe-Auguste.

En 1223 apparaît Sylvestre Ier de Rezé qui cède un pré à l'abbaye de

Villeneuve pour se décharger de l'aumône que son père avait faite sur l'écluse d'Estivelle. C'est très certainement là l'origine du Pré aux Moines ou Pré de Villeneuve en bordure de la Sèvre.

En 1226, Sylvestre est cité dans une transaction avec Haymeric de Rezé relative au tenement de Reddesail (confluent de la Sèvre et de la Loire) et en 1229 dans une charte de l'abbaye de Geneston.

A la même époque apparaissent Sérís et Guillaume II de Rezé. Sérís, seigneur de Briord, se dit vidame de Rezé et des Pallets. C'est donc lui qui, selon toute probabilité, a cédé la seigneurie du Pallet ou des Pallets à Pierre Mauclerc pour que celui-ci dote sa fille.

Il faut toutefois se méfier des formulations. Sylvestre pouvait, peut-être, se dire vicomte de Rezé et des Pallets de la même façon. Guillaume II de Rezé apparaît en 1239 lorsqu'il rachète la Motte de Bougon à Geoffroy Grelemer. En 1243, pour le remercier de ses bons services, Raoul de Retz lui cède ce qu'il possède à Doulon plus des rentes, à Vigneux. Guillaume est mort en 1256 cédant par sa dernière volonté à l'abbaye de Villeneuve, deux septiers de sel de rente annuelle sur la moitié du Pas de Bouin "*que sa soeur, madame Jeanne de Couëron, avait l'habitude de récolter*".

Le duc Pierre de Dreux est une personnalité très forte, un des grands féodaux les plus agités de son temps. Il profita de toutes les occasions qui lui étaient offertes pour élargir son pouvoir. A la mort de Louis VIII, successeur de Philippe-Auguste, en 1226, s'alliant avec Thibaud de Champagne et Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, il monta une opération guerrière contre la régente Blanche de Castille afin d'extorquer le plus possible à la couronne et d'assurer lui-même la régence. Après quelques succès, il fut mis en échec en 1229 et s'en alla rendre hommage au roi d'Angleterre, Henri III, reniant les liens de vassalité dus au roi de France.

A Nantes, après Guy de Thouars, il entreprit de renforcer les défenses de la ville. C'est lui qui fit construire celles de la rive droite de l'Erdre.

Nous avons vu qu'en 1225, Sérís de Rezé se dit vidame de Rezé et des Pallets. En 1226, à la Cour de Pierre de Dreux, alias Pierre Mauclerc, Briand Maillard se dit "sénéchal du seigneur comte de Bretagne, du Pallet et de Rezé". La seigneurie du Pallet a des origines inconnues. Daniel du Pallet est cité en 1069 à la cour du duc Hoël à Auray, et dans une charte de l'abbaye de Marmoutier en 1090. On ne connaît pas ses successeurs mais, par alliance, la seigneurie est passée manifestement aux mains des seigneurs de Rezé, d'où la seigneurie des Pallets à Rezé et Vertou.

Le Pallet (et les Pallets) est acquis par le duc vraisemblablement en 1225. Le fait que Briand Maillard se dise sénéchal du Pallet et de Rezé peut prêter à confusion. La vicomté reste entre les mains de la famille de Rezé. Pierre Mauclerc eut un fils Jean (futur duc Jean Ier) et une fille Yolande. Tous deux se marièrent en 1236, le premier avec Blanche de Champagne la fille de Thibaud, et Yolande avec Hugues XI de Lusignan, dit le Brun, comte d'Angoulême, fils du second complice de Pierre Mauclerc en complots anti-royaux. Hugues de Lusignan devint ainsi seigneur à Rezé. La famille à laquelle il appartient est une des plus importantes du monde féodal. De souche poitevine, elle s'est solidement implantée au Moyen-Orient aux XII et XIIIème siècles (elle a fourni un roi à Chypre et un à Jérusalem). La mère de Hugues, Isabelle, comtesse d'Angoulême, jeune, fut fiancée à Hugues X, le jour fixé pour le mariage, elle fut "enlevée" par Jean-Sans-Terre. Après la mort de celui-ci, laissant ses enfants outre-manche, elle revint en France auprès de Hugues X, qui, sans rancune, l'épousa. Hugues XI est donc le demi-frère du roi d'Angleterre Henri III.

L'année même de son mariage, Hugues XI de Lusignan entama un procès contre les moines de Vertou au sujet du péage perçu à la chaussée sur la Sèvre. Il refusait de payer, la chaussée aboutissant, sur la rive gauche, au village du Chêne qui relevait de la seigneurie des Pallets, donc sur ses terres. L'affaire se conclut par un compromis.

Pierre Mauclerc eut maille à partir avec beaucoup de gens, avec le clergé entre autres, menant une lutte permanente contre celui-ci, le spoliant au besoin, ce qui lui valut l'excommunication. Il mena la croisade contre les Albigeois aux côtés du roi de France et le lendemain il se retournait contre lui.



Parvenu à l'âge de porter les armes, Louis IX (Saint-Louis) vint en Bretagne essayer de ramener Mauclerc à plus de sagesse, c'est-à-dire, à le faire rentrer dans ses liens de vassalité. Il y parvint. Lors du mariage de ses enfants, Mauclerc est assagi. Il céda la couronne ducal à son fils Jean en 1237 et s'en alla guerroyer sur mer contre les Anglais puis en Orient à l'occasion de deux croisades. Il mourut en 1250.

Jean le Roux et Hugues de Lusignan sont beaux-frères. Ils ont un ami commun, Sylvestre de Rezé. Le Duc Jean eut des démêlés avec l'évêque de Nantes pour les mêmes raisons que son père. Il fut lui aussi excommunié. Plus souple que Mauclerc, il chercha un terrain d'entente et la levée des sanctions. En 1247, il se rendit à Lyon rencontrer l'évêque de Porto, représentant du pape, et obtint le pardon. A ses côtés étaient Hugues de Lusignan, Jean de Maure et Sylvestre de Rezé qui se portèrent caution pour lui.

Jean le Roux continua la politique de ses prédécesseurs en matière de défense. Le château de Nantes fut rebâti. C'est lui qui ordonna la reconstruction du pont de Pirmil en 1260. Ce ne fut pas un guerrier comme son père. Il pratiqua l'usure et ruina plus d'un de ses vassaux, s'accaparant leurs terres. Il chassa les Juifs de Bretagne. A la fin de son long règne, qui dura 50 ans, le domaine et le trésor ducal s'étaient considérablement renforcés.

Sylvestre Ier de Rezé céda en 1271 les terres du Chaffault en Bouguenais à un autre Sylvestre de Rezé qui doit être un frère.

Sylvestre Ier de Rezé était alloué du duc pour le Pays de Retz, c'est-à-dire qu'il y percevait les impôts pour le compte de ce dernier.

Les Templiers apparaissent à Rezé vers cette époque. En 1254, un seigneur nommé Guillaume Jagu, sa femme et son fils Geoffroy cèdent à ceux-ci ce qu'ils possèdent dans l'Île-Botty en Bouguenais.

En 1285, Olive veuve de Mathieu de l'Île, cède aux Templiers ce qu'elle possède dans les îles de Rezé. De là provient, semble-t-il, le nom de l'Île des Chevaliers, mais ceux-ci n'auront jamais la seigneurie sur toute l'île, loin de là. A l'ouest du bourg, au village de la Blanche, face à ce qui fut le bas-côté nord de la chapelle Notre-Dame, on trouve le lieu-dit ancien le Temple où se dressait la maison de cet ordre. Plusieurs maisons, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, portaient encore une croix sur leurs pignons, tant au bourg qu'au village de la Blanche.

Sylvestre Ier de Rezé, mort agé, eut pour successeurs son fils Olivier qui ne lui survécut guère puis son petit-fils Olivier II, cité dans une charte des Templiers, (Il leur devait une pipe de vin chaque année).

Après la mort de Hugues de Lusignan, la seigneurie des Pallets passa entre les mains de son fils Guy d'Espeau, comte de la Marche. C'est lui, sans doute, qui vendit les Pallets à la famille Souvaing qui possédait aussi la seigneurie de Daon en Anjou.

En 1286, Sylvestre II de Rezé est armé chevalier. Jean II est alors duc de Bretagne. Philippe IV le Bel est roi de France et Edouard II roi d'Angleterre. En 1294 éclate un conflit entre la France et l'Angleterre. Jean II est vassal du roi de France pour le duché de Bretagne et vassal du roi d'Angleterre pour le comté de Richemont. Il est nommé capitaine général des troupes anglaises de Gascogne et convoque son ost, c'est-à-dire son armée, à Ploërmel.

En tant que seigneur de Rezé, Sylvestre II doit un chevalier. Il en est de même pour les seigneurs de Bougon et du Loroux. Le seigneur de Retz doit cinq chevaliers pour sa baronnie et doit s'enquérir pour Machecoul. James de la Muce et Geoffroy de Sion doivent chacun le quart d'un chevalier pour ce qu'ils possèdent dans le Pays de Retz. Voici ce qui est dû au duc pour le sud de la Loire.

On remarque l'absence de Clisson. Le sire de Clisson doit plusieurs chevaliers à l'ost du duc mais seulement pour ses fiefs de Héric et Pontchâteau. Cette convocation a le mérite de nous montrer le poids des différents seigneurs de la région, le sire de Retz pesant plus à lui seul que tous les autres réunis. Les vicomtes de Rezé, fonctionnaires ducaux, ne pouvaient s'aligner au rang des grands féodaux de Bretagne. Le Comté nantais fournissait en tout à l'ost trente six chevaliers et demi. L'alliance anglo-bretonne ne dura guère. Dès 1297, Jean II se retrouvait aux côtés de Philippe le Bel, revirement fréquent à l'époque.

Sylvestre II mourut en 1298. Nous n'avons pas trace de son successeur et il faut attendre 1322 pour trouver mention de Sylvestre III à Villeneuve. Il n'est encore que valet. La chronique locale dut être marquée par l'élimination des Templiers en 1308 mais nous n'en trouvons aucune trace.

**A SUIVRE...**

Michel KERVAREC

---

## LA PECHE AUX CIVELLES

*L'armada des canots arborant leurs tamis,  
De l'estuaire et la côte a remonté la Loire  
Et pour les riverains le ballet transitoire  
Des moteurs et fanaux en troublera les nuits.*

*Car de l'obscurité il faut tirer profit,  
Un entracte très bref d'une très longue histoire  
Et qui a débuté dans une simple boire :  
L'anguille, catadrome, a, d'un désir subit,*

*Pour l'hymen ignoré de la mer des Sargasses,  
Glissé à l'océan perpétuer la race.  
Le courant du Golf Stream a porté en trois ans*

*Le fruit de ses amours aux côtes originelles,  
Malgré les prédateurs, le cordon fourmillant,  
Vers l'amont ancestral, succulentes civelles.*

**Louis BLOT**

# REZÉ

## perdu et retrouvé

On pourrait croire aujourd'hui devant l'abondance de documents et de preuves trouvés sur le territoire de la commune que l'identité de REZE avec la cité gallo-romaine de RATIATUM n'a jamais été mise en doute. Il a pourtant fallu attendre plusieurs siècles avant que la preuve irréfutable soit faite que REZE et RATIATUM ne faisaient qu'une seule et même ville. Créé il y a tout juste 2000 ans, entre les années 20 avant J. C. et l'an 10 de notre ère, selon les estimations faites par les archéologues d'après le résultat des fouilles effectuées ces dernières années sur les sites dits du "Jardin PEIGNE" et de la Chapelle St LUPHEN, le PORTUS RATIATUM devait offrir à la nation PICTONNE un débouché commercial sur le cours de la Loire. Ceci en récompense de l'aide fournie aux Romains pour mater la rébellion des peuples armoricains en 56 avant J. C.

Organisé sur le modèle romain, suivant un plan cadastral rigoureux, le nouveau port, situé au carrefour des grandes voies commerciales maritimes, fluviales et terrestres, connut un développement d'une rapidité exceptionnelle. Il maintint une activité importante pendant près de 2 siècles avant de commencer à décliner. Les premières mentions de RATIATUM apparaissent au IIème siècle dans le "GUIDE DE GEOGRAPHIE" de l'astronome grec PTOLÉMÉE qui énumère LIMONON et RATIATON comme étant les deux principales cités de la nation pictonne. Il situe même ces 2 villes en donnant leurs coordonnées géographiques d'une exceptionnelle étendue pour l'époque, la cité gallo-romaine s'étire le long de l'ancien bras de la Sèvre appelé SEIL, aujourd'hui comblé pour faire place à la route de Pornic, depuis le Port au Blé jusqu'au Bois Chabot sur la commune de Bouguenais, soit une longueur de 3 Km environ et sur une largeur variant de 300 à 500 m (jusqu'à la ligne de chemin de fer de Pornic). Il est difficile d'avancer un chiffre sur la population de la ville antique mais selon l'étendue et la densification de l'habitat, certains évaluent entre 10000 et 20000 le nombre de personnes pouvant vivre en ce lieu.

La fin du IIème siècle voit l'activité du port se restreindre. La cause est probablement due au déclin de l'empire romain mais aussi aux premières incursions des envahisseurs venus du nord qui perturbent le commerce de toute nature. De plus l'envasement progressif du Seil limite aussi le trafic maritime. Petit à petit, la ville perd ses habitants et se rétracte comme peau de chagrin. Les habitants se regroupent autour des anciens monuments publics devenus lieux de culte chrétien. Au Vème siècle la cité antique ne forme plus un ensemble homogène mais une succession de hameaux séparés par des zones quasi désertiques d'où émergent encore les ruines des anciennes habitations. Pourtant, les archéologues ont cru déceler vers cette période un sursaut

d'activité, mais il fut sans doute de courte durée.

Au IXème siècle, on trouve encore la trace de RATIATUM dans un écrit où il est dit qu'une dame RAINALDIS venue de la région mancelle par bateau et se rendant en pèlerinage à St Philbert de Grandlieu, accoste au PORTUS RATIACUS. Preuve qu'il existe encore un "reste" de port et sans doute quelques habitants. C'est l'un des derniers documents où l'on mentionne le nom de RATIACUS : il semble que vers la fin du 1er millénaire, la ville se dilue complètement dans le paysage du sud de la Loire. Par contre, au nord du fleuve, l'ancien CONDEVINCTUM s'est développé régulièrement à l'abri de ses remparts, supplantant RATIATUM qui ne possède aucun moyen de défense connu à ce jour, et dont le port s'ensable irrémédiablement.

Mal protégé, RATIATUM subit de plein fouet la cohorte des envahisseurs normands pendant tout le IXème siècle. Il faudra attendre le XIIème siècle pour voir mentionné à nouveau le nom de Rezé dans une charte de Louis VI le Gros en 1123 sous la forme de "PORTUS RACIACI". Le radical RATI est devenu RACI. Un quart de siècle plus tard on retrouve le même nom mais latinisé d'une manière différente dans la charte de fondation du prieuré des Couëts par HOEL Comte de Nantes en 1149 : K. de REZAIIO y est cité comme témoin : cette fois le RACI s'est transformé en REZ. La chronique bretonne, recueillie par DOM MORICE parle, en 1154, de la défaite de HOEL, comte de Nantes à REZAI "...HOELLUS REZEIUM...". En 1201 Guillaume de Rezaï (G. de REZAIIO) est témoin de la fondation de l'abbaye de Villeneuve. Quatre ans après, en 1205, le même personnage est cité dans un acte de la même abbaye sous la dénomination de Willelmus de REZAY. On assiste là, en plein moyen-âge, à la transformation du nom antique de RATIATUM et RACIACI en REZAIIO et REZEIUM. Il serait intéressant de savoir par quel processus le radical RATI-RACI est devenu REZ. Un mystère demeure et demande explication.

En 1294 apparaît à nouveau le nom francisé de REZAY dans un acte de reconnaissance par les seigneurs de Bretagne du nombre de chevaliers, écuyers et archers qu'ils doivent à l'ost du duc : "*Le seigneur de REZAY ses parsonniers, reconnurent que ils doivent un chevalier d'ost pour leur fiez de REZAY*".

Au XVème siècle, on retrouve la seigneurie de REZAY appartenant à Françoise de TREVECAR marié à Jacques de GUE-MADEUC jusqu'au 11 août 1652 date à laquelle cette terre fut vendue à Yves de MONTI 1er du nom. Ce qui est remarquable, pour ne pas dire incroyable c'est que pendant la période qui s'étend du IXème au XVIIIème siècle, le souvenir de la cité primitive de RATIATUM semble



s'évaporer dans la mémoire des gens au profit d'une ville nouvelle REZAY. La transformation du radical RATI-RACI en REZ vers le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle perturbera ultérieurement les historiens au point qu'ils ne feront pas le rapprochement avant longtemps entre REZAY et RATIATUM. A croire que l'origine du nom REZE aurait une autre signification. L'antique cité gallo-romaine a sombré dans un tel oubli que plus personne n'est en mesure de la situer dans la vaste région poitevine.

En 1748, l'abbé TRAVERS, dans sa dissertation sur les monnaies de Bretagne, subodore que le bourg de "RAISE" est "*assurément la ville de RATIATE*", l'ancien portus sichor et portus Pictonum, l'ancien port du Poitou. Il base son hypothèse sur la présence de nombreuses ruines antiques que l'on découvre à fleur de terre et aussi sur une légende ancienne transcrite par le père LEGRAND comme étant une réalité du débordement de la Loire au VII<sup>ème</sup> siècle (voir la légende d'HERBAUGE) qui aurait détruit la cité. Quelques années auparavant, l'abbé BELLEY avait tenté de retrouver la RATIASTON dont parlait PTOLÉMÉE au II<sup>ème</sup> siècle : Après avoir prouvé que LIMONON était bien POITIERS et AUGUSTORIDON, LIMOGES, il pensait que RATIASTON devait se trouver dans le pays de RAIS : ce qui était également l'opinion du célèbre géographe d'ANVILLE.

Mais le pays de RAIS est vaste et les avis divergent suivant les chercheurs : chacun se basant sur des approximations analogiques des noms. Pourtant, deux siècles auparavant, deux historiens bretons avaient situé Ratiatum en lieu et place d'Herbadilla, ville détruite selon la légende par une divine vengeance suivant la prédiction de St MARTIN de Vertou. D'après Pierre LEBAUT, Herbadilla-Ratiatum se serait situé à l'emplacement du lac de GRANDLIEU. Un peu plus tard, son petit neveu : d'ARGENTRE situe RADEZIOE à deux lieux et demie (10Km) de la Loire dans le duché de RAIZ. Il est évident que pour les deux hommes, l'analogie des noms, renforcée par la légende de la disparition de la grande cité d'HERBADILLA plaide pour la cause de RATIATUM à cet endroit. L'abbé TRAVERS, contemporain de l'abbé BELLEY, s'était également attaché à rechercher le site présumé de Ratiatum. Pour cela, il s'était mis en quête de tous les noms dans la région ayant une quelconque analogie avec le ratiatum antique. Un document, faisant mention d'une ville nommée SAINT MAIXENT "in vicaria Raciacense" près de MONTMORILLON, lui fait conclure que le pays de RETZ s'étendait jusque vers ST Maixent dans le Poitou, confondant ainsi ST Maixent près de la marche du Berry avec la ville de ST Maixent dans les deux-Sèvres. Le savant HADRIEN de VALOIS suit l'opinion de d'ARGENTRE pour le pays de RAIS et situe même l'antique Ratiatum en un lieu qu'il nomme le RESTAIL près d'un village appelé SCOBRIE en se basant sur une charte de Louis 1<sup>er</sup> dit "le Pieux" ou "le Débonnaire" datant de 839 dans laquelle ce roi donne à Hilbodus, abbé de Déas, une villa nommée SCOBRIE dans le pays poitevin, dépendant du "VICARIA RACINSE" auquel appartenait l'église de ST

VIAUD. Ce lieu-dit "RESTAIL" semble inconnu dans les environs immédiats de ST VIAUD : Seule, une métairie porte ce nom mais elle est située à une douzaine de kilomètres du bourg.

Un géographe renommé, Adrien BAILLET, dans sa topographie des Saints parue en 1703 considère la Ratiaston de Ptolémée comme étant une ville ancienne du Limousin différente de Ratiaste en bas Poitou : cette dernière, étant désignée à plusieurs reprises comme siège d'un évêque, ne peut donc être, selon lui, que celui de Poitiers qui aurait pu ainsi résider momentanément dans une autre ville de son diocèse. Suivant l'idée de d'Argentré, il précise que la ville de RATIATE a pris le nom de St VITAL en RAAS devenu depuis ST VIAUD EN RETZ. Plus tard, d'autres auteurs placeront Ratiatum dans le pays de Retz mais sans lui assigner de place précise : L'un d'eux, Piganiol de la Force se bornera à dire que : "*la ville de Retz ayant été réduite depuis longtemps, Machecoul lui a succédé*". En 1744, l'abbé BELLEY avait situé Ratiatum dans le pays de "RAIS" et même plus précisément dans la paroisse de ST PERE en RETZ où se trouvaient jadis deux églises : celle dédiée à ST Pierre et celle de STE Opportune aujourd'hui disparue. Se basant sur un article tiré du livre de Dom MORICE paru en 1050 et faisant mention de la présence de ces deux églises et d'un château, il pense que cette position devait correspondre à celle que devait occuper l'ancienne capitale du Bas-Poitou.

La communication de cet abbé donna lieu, en 1758, à un "*essai sur la position précise de RATIATUM*" par un dénommé D. LAGEDANT, maître es art à l'université de Nantes. Si ce dernier ne conteste pas que l'antique cité de Ratiatum se situe bien dans le Pays de Retz, il prétend que l'étendue de celui-ci était plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il est tenté de croire que le Pays de Retz comprenait tout l'évêché de Nantes situé au nord de la Loire, l'ancienne cité de Ratiatum en étant logiquement le centre. Se basant sur l'évolution des noms de lieu : de RATIATUM - RATIATE, le nom du pays environnant devint RADESIIUM - RADESIO puis par contraction RAZIUM, REZAIUM, REZEIUM pour en arriver finalement à REZAYO en 1149 et REZAY au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, il apparaît tout naturellement que RATIATUM et REZE ne font qu'un.

En 1777 l'abbé DERIC, dans son "Introduction à l'histoire ecclésiastique de Bretagne" dit que le pays de Retz a pris sa dénomination d'une ancienne ville appelée RATIATE et reprenant les propres termes de DANVILLE située cette dernière à ST PERE en RETZ. Vers cette période, OGEE fait apparaître son "Dictionnaire géographique de Bretagne". Dans l'article consacré à Rezé, il critique toutes les assertions émises jusqu'à présent sur l'implantation de RATIATE et finit par affirmer que le bourg de REZE est assurément la ville antique de RATIATUM. A partir de cette époque, l'emplacement de RATIATE au bourg de REZE semble avoir prévalu sur les opinions préalablement émises mais sans qu'aucune preuve formelle ne soit apportée. J. B. HUET, l'auteur de la statistique de 1803, place lui aussi



Ratiatè à Rezé mais reprend les thèses erronées sur la prétendue destruction de Rezé. En 1823 RICHER dans son "Voyage à Paimboeuf" se basant sur la même thèse que J. B. HUET concernant la destruction de Rezé par les Normands, veut prouver que la ville antique de Ratiatè, seule située en bordure de Loire par rapport aux autres sites proposés, plus retirés à l'intérieur des terres, ne peut être qu'à l'emplacement de Rezé. Ce monsieur ignorait, sans doute, la géographie régionale et pensait que les Normands n'étaient pas aptes à se déplacer loin de leurs lieux de débarquement.

Un savant poitevin : monsieur DUFOUR publie un document intitulé "Ancien Poitou" en 1826. Il situe Ratiatum à Rezé en reprenant les termes de l'abbé Hermentaire sur la translation du corps de St PHILBERT au IXème siècle où il est fait mention d'une dame voyageant du Mans à Déas par voie maritime et débarquant au port de RATIACUS distant de 8 milliaires du monastère de St Philbert de Grand Lieu. Traduite en kilomètres, c'est exactement la distance qui sépare Rezé de St Philbert en passant par Pont St Martin et la Chevrolière. En 1857 BIZEUL dans son livre "DE REZAY ET DU PAYS DE RAIS" énumère toutes ces thèses et semble bien embarrassé pour prendre position.

Il conclut : "si le RATIATUM est dans le pays de Rais, il faut avouer qu'il s'y cache bien car personne ne l'a rencontré..."

- il est en trois endroits et peut-être quatre :
- à St Viaud suivant Hadrien de Valois
- à St Père en Retz suivant l'abbé Belley et d'Anville
- à Rezay suivant l'abbé TRAVERS..."



Aucune de ces propositions ne le convainc et encore moins celles des savants et historiens limousins qui restent persuadés que leurs villages de RAZES aux environs de Limoges ou de RAZAIS aux confins du Poitou et du Limousin est l'endroit qui prévaut pour placer le Ratiatum antique.

Plus étonnant encore, un historien, monsieur Ernest BRETON, dans une note parue en 1840 sur les arènes de TINTIGNAC affirme que les antiquaires (archéologues) s'accordent pour y voir l'emplacement du Ratiatè antique. La seconde moitié du XIXème siècle verra les archéologues s'intéresser de très près au sous-sol rezéen à la recherche de la preuve irréfutable que REZE est bien RATIATUM. Pourtant, chez certains historiens un doute subsiste. Dans une réédition du dictionnaire de Bretagne d'Ogée, intitulé "Nouveau Dictionnaire de B.", le rédacteur ne se prononce pas fermement sur l'origine romaine de la ville bien qu'il note que l'on trouve abondamment en ce lieu des tuiles à rebords et des poteries dont l'origine romaine est incontestable. Déjà, en 1837 BACHELOT de la PYLAIE signalait la mise à jour des fondations de sept maisons romaines avec des monnaies de la même époque.

En 1850 Messieurs G. DEMANGEAT et VAN ISEGHEM, membres de la société archéologique, mentionnaient dans une communication à la S. A. la découverte d'un portique à colonne sous la nef de la nouvelle église. Eugène ORIEUX,

en 1854 établissait le relevé d'un solium d'hypocauste assez bien conservé, dans le centre du bourg. F. PARENTEAU, en 1858, note le témoignage d'une personne qui a vu le sol d'une ancienne salle pavée de mosaïque. Dès lors, les découvertes, fortuites ou non, se succèdent et ne sont pas toujours bien exploitées. Les archéologues de l'époque recherchaient surtout les belles pièces de poterie, les statuettes, les monnaies et négligeaient souvent l'entourage, au grand dam de nos chercheurs modernes qui se voient privés ainsi de preuves intéressantes.

En 1895, Eugène ORIEUX, dans son "Histoire et géographie de la L.I" est formel quant à l'identité de REZE avec RATIATUM. Page 11, il dit : "Rezé est la plus ancienne ville du département dont l'emplacement est connu avec certitude... Le bourg de Rezé recouvre les ruines de RATIATUM...". Il va même plus loin en affirmant que le port de RATIATÈ avait concouru à la formation de la flotte romaine qui anéantit les flottes des Vénètes et de leurs alliés armoricains;

En 1888, l'abbé GUILLOTIN de CORSON, dans son livre sur les grandes seigneuries de Haute Bretagne reprend les mêmes termes qu'E. ORIEUX. Léon MAITRE, en 1899, fait paraître son livre "les villes disparues des PICTONS" où il décrit les découvertes effectuées comme étant autant de preuves en faveur de RATIATUM. A partir des années 1950, l'extension de l'habitat autour du bourg donne lieu à des fouilles, dites de sauvetage chaque fois qu'une découverte intéressante est signalée. Au début des années 1970 Y. LOUKIANOFF obtient l'autorisation d'effectuer des recherches d'une manière plus approfondie dans le quartier ST LUPIEN. Plusieurs campagnes permirent la découverte de mobilier intéressant et de substructions significatives. G. AUBIN est chargé, en 1982, d'effectuer le relevé du plan archéologique de Rezé. De 1982 à 1984 J. R. LENÉZET dégage près de la chapelle ST LUPIEN une grande partie d'un quartier commercial lié à une activité portuaire mais sans pour autant découvrir les structures anciennes du port.

D'autres campagnes de fouilles eurent lieu les années suivantes à l'instigation de la mairie de Rezé avec l'aide du Service Régional de l'Archéologie dans le but d'approfondir la connaissance du passé urbain de Rezé.

La dernière en date, qui a fait l'objet de nombreuses informations près du grand public, est celle du site dit "jardin Peigné" en bordure du Bd Le Corbusier.

Dirigée par S. DESCHAMPS, du Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire, une équipe d'archéologues professionnels a travaillé, de 1989 à 1991, à la mise à jour d'un quartier d'habitat donnant l'occasion de préciser les origines et l'organisation urbaine de RATIATUM, deuxième ville des PICTONS mettant ainsi fin à une polémique de quatre siècles et demi.

D. PENEAU

# Trentemoult Village

## Histoire des Pontons

Retrouvons notre périple trentemousin interrompu dans notre dernier bulletin devant le café du Pavillon, nous sommes face aux embarcadères des célèbres "ROQUIOS", ils méritent bien encore une fois que l'on s'arrête sur leur histoire. Beaucoup l'ont approchée, parmi d'autres nous citerons pour mémoire dans les colonnes de "l'Ami de REZE" les articles de Mrs BUCHER et VINCE (N°2 et 8) qui puisent dans les Archives Municipales pour retracer l'historique de ces "vedettes" de la vie locale.

De tout temps il a fallu relier les rives de la Loire, nécessité sociale et économique et de tout temps jusqu'à la fin du siècle dernier cette liaison s'est effectuée par la force des vents, des avirons et du savoir-faire des marins. Dès 1822 le premier vapeur se construit en Basse-Loire, vers 1830 on remonte la Loire de Nantes à Orléans à bord de bateaux à roues, les fameux "Inexplosibles", non sans quelques déboires d'ailleurs, la concurrence est sévère le chemin de fer s'impose. Il faudra attendre 1889 pour qu'un service organisé de navires à propulsion mécanique assure la traversée de la Loire entre les rives nord et sud ce seront les populaires "ROQUIOS". On crée d'abord la liaison Trentemoult-la Piverie (Cale Crucy) nécessité oblige, la zone portuaire du bas de Chantenay offre la plus grande concentration de petites et moyennes industries de la région, bien des ouvriers et employés doivent changer de rive chaque jour. Ensuite les liaisons sur Nantes se créent et se diversifient : un ponton s'installe à la gare maritime (Bureau du port) puis un à la Bourse de Commerce, un à la Chambre de Commerce (Salorges) puis plus tard avec les comblements et l'extension des chantiers navals et du port, un ponton à la pointe des Antilles ; on peut citer également le ponton du Cordon Bleu à Roche-Maurice.

Nous trouverons dans le document ci-joint les dates et lieux de naissance des ROQUIOS parmi les autres transbordeurs évoluant sur la Loire.

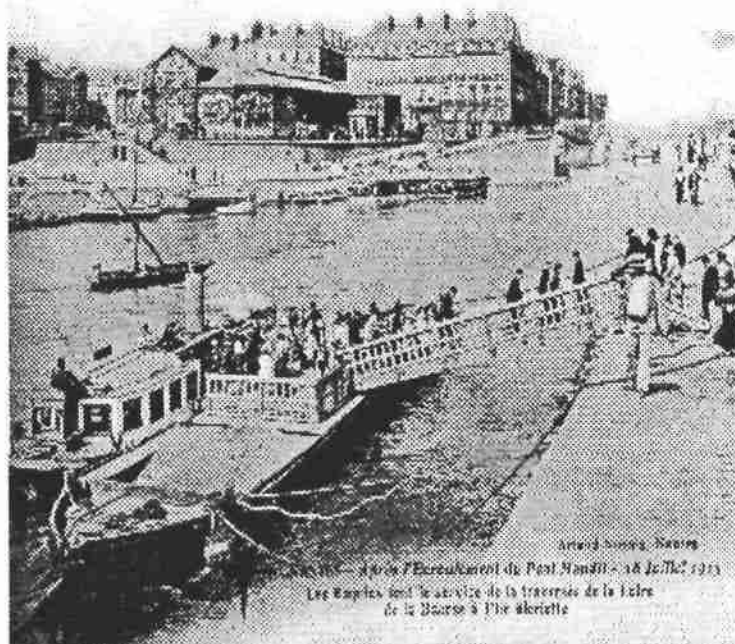
Il est étonnant de constater que parmi les premiers ROQUIOS, l'un a été construit à Chantenay et les deux autres (Les Couëts et le Bouguenais) l'ont été à ARGENTEUIL s/SEINE. La question se pose : Par quelle voie ont-ils été acheminés à Nantes maritime,

fluviale ou ferrovière ? Toujours est-il qu'ils ont pris du service sans coup férir et pour longtemps.

Les premières cartes postales illustrées datent de 1900, le Pont Transbordeur a été construit en 1903, ces points de repère parmi d'autres permettent au collectionneur ou amateur d'histoire locale d'étudier l'évolution du port de Nantes. Alors que l'île MABON n'était pas reliée à la Prairie-au-Duc et que le quai WILSON n'était que zone inondable et s'appelait Prairie d'Amont et d'Aval, nos vaillantes petites vedettes sillonnaient la Loire.

A cette époque des derniers grands voiliers et des premiers vapeurs, le port de Nantes hier prospère (2ème port de France après Marseille en 1850) ne connaît plus une grande animation fluviale et maritime, rien à voir avec les ports du Nord de l'Europe. Fort heureusement et bien modestement les Roquios avec les Abeilles ont participé à ce mouvement nécessaire à la vie d'un port ; ils se sont insérés dans le paysage nantais. Bien sûr près de 70 ans de labeur ne se passent pas sans quelques faits marquants nous pourrions en citer quelques uns, bien d'autres peut-être sont dans la mémoire des Trentemousins :

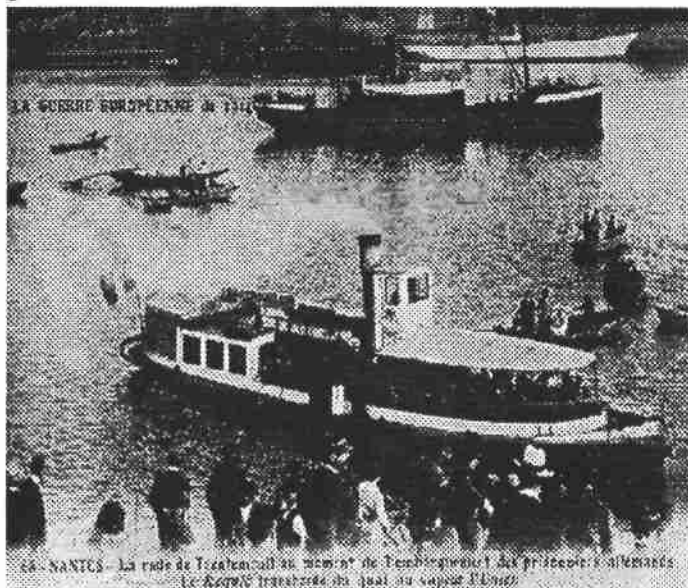
**Septembre 1913** : A Nantes le "Pont Maudit" le bien nommé s'effondre, les Roquios sont mis à contribution pour assurer le passage vers l'île Gloriette et le Commerce.





**Septembre 1914** : Les premiers prisonniers de guerre allemands casernés au collège des Couëts sont transférés à Belle-Ile. Les Roquios assurent le transbordement avec le navire "Union". Etant donné le nombre de personnes sur le quai cet événement semble avoir beaucoup intéressé les Trentemousins.

14 Juin 1931 : Journée tragique ! Le rendez-vous des Nantais qui partent en excursion à Noirmoutier à bord du Saint-Philibert à lieu tôt le matin au pont de Trentemoult. La journée s'est bien passée, au retour la tempête se lève, c'est le drame, beaucoup ne reviendront pas. Les témoins de ce départ ont dû y penser bien souvent.



**16 Septembre 1943** : Superbe jeudi, tout près du ponton nous regardons les pêcheurs taquiner le gardon. C'est l'alerte, cette fois c'est sérieux on s'en rend compte bien vite. A toute allure on recherche la sécurité de la maison. Moins d'une heure après tout est consommé. Bien des gens se retrouvent au ponton, avec angoisse ils attendent le "premier bateau de Nantes" il arrive enfin avec beaucoup de retard. Choqués les voyageurs sont hagards, certains couverts de poussière et les vêtements déchirés, bonheur pour ceux qui retrouvés les leurs, angoisse pour les autres. Le maître nageur de Beau Rivage a participé à des sauvetages, on l'écoute...

Le Roquio repart... Deux victimes à Trentemoult, Melles Valin et Gascoin, on le saura plus tard.

**23 Septembre 1943 matin** : On remet cela, cette fois c'est plus proche, Sainte-Anne/Chantenay, encore une fois Trentemoult est épargné. Un navire de guerre allemand est coupé en deux par une bombe quai St Louis. Ses soutes à munitions explosent, les gendarmes de Pont-Rousseau font évacuer le quai, plus question de traîner autour des pontons.

**23 Septembre soir** : Nouvelle alerte, c'est le comble, beaucoup de fumigènes pas de bombes sur Trentemoult, nous sommes terrorisés, notre tour de quai ne nous attire plus, ne vont en ville que ceux qui en ont vraiment besoin.

Au retour début 1945, le port est dévasté, beaucoup d'épaves devant le quai, les vieux Roquios à vapeur reprennent du service, pendant quelque temps ils remorquent une charrière, manoeuvre délicate assurant le passage de quelques voitures.

Nous pouvons aussi signaler le naufrage dans les années 60 de la vedette en bois "Ste Anne" abordée par un navire annexe des Ponts et Chaussées "l'ECHO II". Cet accident s'est produit au débouché du grand dock à Chantenay, zone particulièrement dangereuse pour les traversiers, fort heureusement il n'y eut aucune victime. L'épave de la Ste Anne n'a jamais été retrouvée.

Bien sûr le remplacement des "vapeurs" par les vedettes "Diesel" fut aussi un événement, les Trentemousins étaient tellement attachés à leurs vieux Roquios ; pendant vingt ans j'ai par nécessité scolaire ou autre eu l'occasion de les utiliser.

Sans faire de passéisme excessif, je pense que c'est une chance et un bon souvenir de jeunesse d'avoir vu fonctionner ces belles machines. Par la porte de la chaufferie nous regardions tourner les bielles avec souplesse, pas de bruit, pas de vibrations si ce n'est à la manoeuvre le tintement du "Chadburn" et le raclement de la pelle de chauffe chargeant le foyer de la chaudière. Jugées trop gourmandes et surtout nécessitant la présence d'un mécanicien/chauffeur, elles n'ont pas survécu au modernisme, dommage que l'on n'ait pas conservé un exemplaire de cet appareil propulsif complet si réussi. Pour la conduite le capitaine ou "patron" de ces petits navires n'a pas toujours le rôle facile.

Sur les premiers Roquios il se tient tout à l'arrière du bateau sur une petite plateforme non-abritée à la merci des intempéries il commande sa grande barre à roue. Il doit avoir l'oeil car la visibilité ne doit pas être terrible vu l'emplacement de la cheminée. Plus tard on installera un abri vitré et fermé placé sur l'avant du "tuyau" jaune et noir, il faut cependant toujours tenir compte des aléas de la navigation : courants, brume, glaces, mouvements dans le port etc... L'amarrage est assuré par un matelot, il faut être agile pour sauter sur le bord du ponton et capeler son aussière au bon moment. Ce poste de travail sera ensuite confondu avec celui de pontonnier pour restriction de personnel.



Que dire de l'ambiance à bord : très animée les dimanches de beau temps particulièrement aux régates, à la limite du remplissage pour ne pas dire surchargées. C'est la joie et le plaisir des Nantais de passer une journée à Trentemoult. On va se baigner à Beau-Rivage, on se promène sur le quai en regardant évoluer les voiliers. Sur semaine c'est le flux et le reflux correspondant aux heures d'embauche des chantiers et autres entreprises. Certains commencent de bonne heure, 7 heures est chose courante, sur Chantenay la traversée est rapide on ne prend pas le temps de s'asseoir, la cabine abritée n'est pas toujours suffisante.

Le "bateau de NANTES" est plus tranquille on a 20/25 minutes devant soi, Marcelline vend ses journaux sur le ponton, chacun prend sa place habituelle à bord on lit ou on tricote. En dehors de ces heures c'est le calme journalier on va faire son marché ou quelques courses à Chantenay. L'après-midi on sort "En ville". Chacun prend ses précautions pour ne pas rater le bateau de l'heure ou de la demi-heure sans cela c'est l'attente sur le ponton. Pour le retour combien d'imprévoyants n'ont-ils pas vu le dernier Roquio partir devant leur nez, avec rage car le "tour des ponts" ce n'est pas la joie.

Pendant la traversée, lorsqu'il fait beau on sort sur le pont pour regarder le port, l'animation et le spectacle sont surtout du côté des chantiers, il n'est pas rare qu'il y ait 5 ou 6 bateaux sur cale ou au quai d'armement.

Parlons des pontons, l'ambiance maritime est prépondérante rien à voir avec un arrêt de bus ! le ragage des chaînes, le grincement des arc-boutants, le mouvement désordonné au passage d'un remorqueur, le couinement de la barrière qui libère les passagers, toutes ces petites choses créent une atmosphère bien particulière. Les soirées d'hiver la nuit tombe vite, sur le ponton les plus téméraires veillent, les feux de navigation

apparaissent puis le bruit de la machine se perçoit, un petit choc sur les barres de protection en bois, un peu de clapot, l'amarrage est assuré : le ROQUIO est là ! Lorsque la brume couvre la rivière le service continue il faut vraiment une purée de pois terrible pour que tout s'arrête. Sur les pontons ou à bord, on écoute la corne de brume et les différents échos sonores, chacun y va de son commentaire..

Les pontonniers eux aussi font partie de l'aventure des Roquios, ils ont chacun leur style, dans la distribution et la récupération des billets, système archaïque mais qui fonctionne depuis longtemps. L'hiver il faut entretenir le chauffage de la partie abritée, un petit poêle à charbon fait l'office de chauffage central, avec l'humidité ambiante on est content de le trouver. L'été il faut quelque fois faire la police entre les passagers montants et descendants, l'embarquement des vélos pose souvent problèmes, il y a de l'énerverment dans l'air.

Avant de nous quitter nous ne manquerons pas de citer quelque-uns de ces marins qui ont oeuvré pour la bonne marche de ces sympathiques vedettes, en étant sûr d'en oublier beaucoup : Les patrons Francis Lebreton, Bouin, Métaireau, R. et M. Turbe, les pontonniers, Mrs Carrelet, Lucot, Levoyer, Douillard, Marpeau, Mr René Marais mécanicien chauffeur - le dernier je pense à avoir fait la "chauffe" - combien de traversées, combien de tonnes de charbon manipulées, combien de coups de pelle...?

Toute cette vie sur le fleuve a cessé. Nous pouvons regretter que l'on n'ait pu trouver un compromis entre les transports maritimes et terrestres ; Nantes n'a plus son port dans la peau ! Souhaitons qu'avec l'aménagement de l'île Ste Anne une solution originale soit trouvée qui rappellera le "Temps des Roquios".

Pierre ROUAUD

CARACTERISTIQUES DES ROQUIOS ET ABEILLES								
NOM DES BATEAUX	PORT D'ATTACHE	LONGUEUR AV. TRAVE A AR. SYMBOT	PLUS HAUTE LARGEUR EXTÉRIEURE	HAUTEUR AU MILIEU	JAGG. OFFICIELLE METRE	LIEU ET DATE DE LA CONSTRUCTION	ACTE DE FRANCAISON	
							DATE	NUMÉRI
Saint-Herblain.....	Nantes	33 m. 63	6 m. 06	2 m. 29	50 tx 39	Nantes 1920	27 Octobre 1921	21.761
Saint-Breain.....	Nantes	37 m. 40	6 m. 02	2 m. 04	80 tx 27	Nantes 1909/1913	15 Avril 1913	41.000
Basse-Indre.....	Nantes	36 m. 18	5 m. 98	1 m. 86	66 tx 38	Chantenay 1891	13 Août 1891	22.136
Couffon.....	Nantes	36 m. 28	6 m. 01	1 m. 84	68 tx 41	Nantes 1913	5 Mars 1927	34.940
Le Pellerin.....	Nantes	29 m. 86	6 m. 18	2 m. 27	29 tx 94	Saint-Denis 1886	21 Février 1905	17.327
Indrel.....	Nantes	29 m. 86	6 m. 27	2 m. 27	29 tx 97	Saint-Denis 1886	16 Juillet 1909	17.795
X Roquio.....	Nantes	17 m. 02	4 m. 26	1 m. 31	16 tx 00	Chantenay 1887	15 Juillet 1909	18.550
Roche-Maurice.....	Nantes	15 m. 80	4 m. 12	1 m. 24	17 tx 75	Argenteuil 1898	26 Juillet 1898	19.280
Chantenay.....	Bouen	15 m. 80	4 m. 12	1 m. 24	17 tx 75	Argenteuil 1898	9 Août 1898	19.281
X Les Contis.....	Nantes	16 m. 46	4 m. 24	1 m. 24	15 tx 37	Argenteuil 1888	5 Août 1901	19.776
X Rouguenais.....	Nantes	16 m. 46	4 m. 24	1 m. 24	15 tx 22	Argenteuil 1888	15 Juillet 1909	19.777
Salorges.....	Nantes	16 m. 50	4 m.	1 m. 24	15 tx 63	1888	non francisé	
La Piperie.....		7 m. 70	2 m. 40	0 m. 98			non francisé	
Paimbotine.....		17 m. 16	4 m. 20	1 m. 80	21 tx 59	1927	non francisé	
Brevaïnoise.....		17 m. 15	4 m. 20	1 m. 80	21 tx 59	1927	non francisé	
Saint-Viaud.....		12 m.	4 m. 10	1 m. 70		1929	non francisé	

Les Affiches Régionales de l'Ouest 16 19 Avril 1992

# Histoire des Municipalités de REZE

## IV MUNICIPALITÉS DE L'EMPIRE

République sociale ou conservatrice ? "Il ne suffit pas de changer les mots, il faut changer les choses" dira Blanqui, commentant le changement de régime politique en 1848.

L'irrésolution et l'ambiguïté qui caractérisent le gouvernement attisera le mécontentement des ouvriers. Les journées de juin en riposte à la dissolution des Ateliers nationaux marquent en fait l'opposition de deux républiques : la République sociale, celle qui donnera "le travail et le pain" que réclament les insurgés inorganisés, et la République conservatrice, celle qu'appelle de ses vœux la bourgeoisie. Le 24 juin l'Assemblée constituante issue du suffrage universel confère au Général Cavaignac des pouvoirs dictatoriaux : les insurgés sont écrasés. La République conservatrice l'emporte. "Février a mis une couche de république sur la France. L'ancienne société reparaît déjà dessous. Il faudra une seconde couche.

COMMUNE  
de  
REZÉ.  
N.° 1848


ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.  
M. Louis-Napoléon Bonaparte

10 DÉCEMBRE  
1848  
A LA MAIRIE.

Profession *Maire*  
demeure *St Paul*  
Age *43 ans*

en service

Le Maire,  
CHENANTAIS.



*Premier bulletin de vote après l'établissement du suffrage universel (1848)*

A réaction, révolution et demie" dira Victor Hugo. La constitution du 4 novembre 1848 dotera la IIème République d'institutions qui selon les termes de Michelet avaient "instauré la royauté sous la forme d'une présidence de quatre ans".

L'élection de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la République le 10 décembre paracheva la victoire du parti de l'ordre. La constitution du 14 janvier 1852 officialisera cette évolution politique conciliant les principes démocratiques (le suffrage universel) et le pouvoir personnel (le chef de l'Etat, président puis empereur, utilisant par le biais du plébiscite la technique

démocratique à des fins antidémocratiques) : c'est l'Etat bonapartiste.

Ce qui le caractérise, c'est un renforcement de l'autoritarisme qui se traduit par l'encadrement croissant de la société par l'administration. C'est le régime de la candidature officielle : le maire, l'instituteur, le juge de paix, le curé se doivent de bien voter et de bien faire voter.

Deux lois, celles du 7 juillet 1852 et du 5 mai 1855 fixent l'organisation municipale. Elus au suffrage universel pour 5 ans, les conseillers municipaux n'ont pas la faculté de choisir leur maire et leurs adjoints. Ceux-ci sont désignés par décret impérial et choisis parmi les notables locaux soutenant l'Empire. Le maire est nommé hors du conseil mais il peut être élu au conseil municipal.

Comme dans les institutions de l'an VII, les préfets sont au centre de ce dispositif administratif. Si le but poursuivi est de "substituer aux lentes formalités de l'administration centrale l'action prompte des autorités locales", cela aboutit à opérer une "décentralisation centralisatrice". Ce régime du Second Empire qui s'appuie sur l'armée et le clergé bénéficiera d'une conjoncture favorable : des crises brèves dans une longue période d'expansion. C'est le régime qui a accéléré l'évolution du capitalisme.

Au plan local, les municipalités qui gèreront dans ce contexte la commune de Rezé eurent un dénominateur commun, leur soutien au gouvernement impérial, et un seul maire pendant seize années : Philémon Chenantais.

**Septembre 1848 - Mars 1864**

**CHENANTAIS Philémon (1805-1883)**

Le nouveau maire de Rezé désigné par arrêté ministériel le 4 septembre 1848 naquit 43 ans plus tôt à Nantes, le 21 frimaire an XIV (12 décembre 1805). Homme de loi il fut notaire avant d'être avocat et s'était installé à Rezé, au château de Praud. Porté à la tête de la garde nationale par les Rezéens comme on l'a vu il s'était fait élire au sein du conseil municipal lors de la première élection (depuis 1792) au suffrage universel qui eut lieu le 31 juillet 1848.

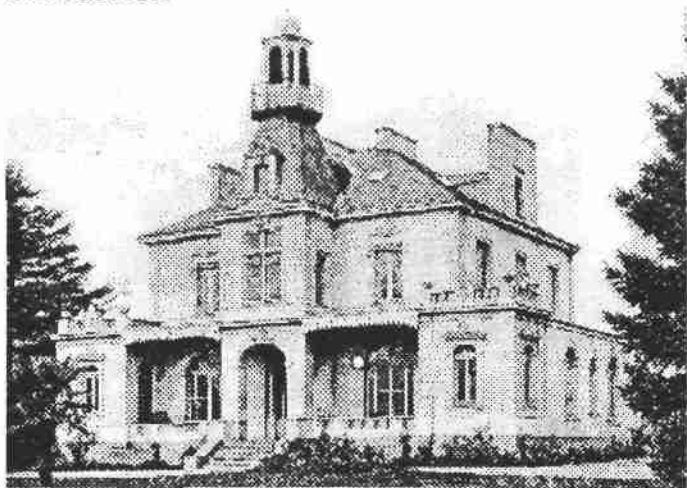
*Je jure obéissance à la Constitution &  
fidélité à l'Empereur -*

*Rezé le 18 Février 1853*

*Le Maire  
P. Chenantais*

#### *Prestation de serment à l'Empereur de P. Chenantais (1853)*

Il avait fallu deux tours de scrutin pour que 950 électeurs votants choisissent les 23 conseillers municipaux. C'est le jeune marchand de vin de Trentemoult, Noël Zacharie Lancelot (33 ans) qui avait recueilli le plus de voix (875) devant de près de 100 voix Philémon Chenantais (784). Quatre candidats n'avaient pas été élus dont les deux médecins Galicier, de Pont-Rousseau et Des Brûlais, du Génomais. La campagne électorale avait été animée : le négociant roussipontain Frédéric Huard qui quelques mois plus tôt était avec le juge de paix Chupiet membre du comité de soutien à Lanjuinais aux élections législatives, déniait à Arsène Leloup, le droit de figurer sur la liste électorale prétextant de sa récente domiciliation à Rezé. Tous deux seront élus au conseil avec respectivement 847 et 655 voix. La nouvelle municipalité installée. Les deux adjoints désignés étant Laupier le négociant et Boju le constructeur de navires, tous deux anciens adjoints de Giraud, est essentiellement composée de notables : on y compte 9 propriétaires ou rentiers, 5 négociants ou marchands, 6 industriels ou artisans, 2 arpenteurs. Tous sont des gouvernementaux de nuances diverses sauf un seul légitimiste, Sarrebourgse.



*Le château du Praud*

Cette municipalité se heurte aux mêmes problèmes de chômage massif, de misère ouvrière. Supprimés à Paris, les Ateliers nationaux fonctionnent toujours à Rezé mais le budget est en déficit. On ne peut plus payer les travailleurs. Chenantais écrit : "il est urgent de solder les ouvriers qui ont exécuté les travaux ; tous sollicitent le paiement, plusieurs même sont privés du nécessaire (...), plusieurs manquent de pain...". Il est à noter qu'à cette époque le mécontentement des ouvriers est de plus en plus travaillé par la propagande bonapartiste...

Quelques mois plus tard cette démagogie recueillera ses fruits, le futur Napoléon III se faisant élire président de la République. Durant les quatre années de la première municipalité Chenantais qui couvrent cette période de la IIème République on note quelques aménagements routiers à Rezé : ainsi la voie allant des Naudières à l'Aufrère et au-delà, plusieurs chemins à Ragon, autour de la nouvelle église St Paul mais surtout à Trentemoult où un plan d'urbanisme est dessiné prévoyant deux ponts sur le Seil (entre Trentemoult et les Couëts et entre Northouse et le bourg) et le comblement du Courtil Brisset.

C'est également à cette époque que disparaissent les derniers "communs" dont la vente par les Ragonnais des landes pour y créer le champ de foire. Au plan économique, l'industrie de la chapellerie est florissante à Rezé mais très dure pour les ouvriers. Outre la tannerie Suser à la Morinière il existe une tannerie à Pont-Rousseau appartenant à Galicier, le médecin.

Deux lois auront en 1850 des incidences locales importantes : la loi Falloux qui permet à tout prêtre d'ouvrir une école primaire ; et la loi du 31 mai 1850 excluant des listes électorales tout électeur n'ayant pas résidé dans le même canton pendant 3 ans ainsi que tous les condamnés, ce qui exclut de fait les ouvriers obligés de se déplacer pour travailler et les républicains bannis et déportés. Il s'agit de la réintroduction subreptice du suffrage censitaire qui marque l'évolution autoritaire du régime. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 parachèvera le processus entraînant l'arrestation et la déportation de nombre d'opposants. Le suffrage universel est rétabli mais la pratique de la consultation plébiscitaire conduit à renforcer le pouvoir et la pression exercée sur le corps électoral par l'intermédiaire des préfets et "d'adresses aux maires" constitue une subversion de la démocratie.



**LA 2<sup>ème</sup> MUNICIPALITÉ CHENANTAIS**  
s'installera le 10 octobre 1852, deux semaines après une élection municipale survenant en application de la loi du 7 juillet. 410 électeurs sur 1715 se rendirent aux urnes, les uns à la maison du Chapeau Rouge à Pont Rousseau, les autres à la mairie-école du bourg (à l'emplacement de l'actuel groupe scolaire). Un seul scrutin avait suffi pour élire 23 conseillers. Le maréchal-ferrant Pavageau, de Pont Rousseau et l'adjoint Taupier, avec 404 et 403 voix devancèrent le maire, de nouveau candidat, de 10 voix seulement.

Le 2 Octobre, un décret du président de la République avait confirmé Chenantais dans ses fonctions de maire et Taupier et Boju dans celles d'adjoints. Aucun changement au sein de cette nouvelle municipalité dans laquelle n'entrent que deux nouveaux élus. Deux mois plus tard l'Empire est proclamé : le nouveau dispositif institutionnel est en place. La bourgeoisie "adolescente" n'avait pu en 50 ans assurer son hégémonie sur la société civile dans son ensemble. Pour consolider la suprématie de ses intérêts il lui fallait recourir à des moyens de domination directe où le commandement s'exprime par l'Etat et son appareil de coercition. Avec le Second Empire, c'est chose faite. Dans une telle société, l'intolérance ne tarde pas à se développer. Ainsi apprend-on par une lettre du maire de Rezé au curé de St Paul que celui-ci a refusé l'extrême-onction à un enfant mourant, sous prétexte qu'il était né hors mariage. La police de son côté collabore avec la municipalité dans ses enquêtes pour débusquer les opposants actifs. Chenantais renseigne sur le médecin polonais Walczinski, le pâtissier Fühner ou l'employé de chemin de fer Kolaczinski.

Les conseils de prud'hommes sont supprimés. Les compagnons continuent à s'assembler à Rezé même si le monde ouvrier s'est replié sur lui-même.

Alors que le port de Nantes est en pleine expansion le nombre d'officiers de marine que Rezé fournit à la flotte nantaise en témoignage les Rezéens souffrent de la faim. En 1854, on comptabilise 1093 personnes (sur une population de 6644) vivant de la charité publique. La mendicité atteint de telles proportions que Nantes expulse de son centre les errants. A son tour la municipalité de Rezé prend la décision d'interdire la mendicité. Cette année 1854 voit la création d'une société de secours mutuel. Le maire adresse une supplique au préfet notant que "les ateliers ouverts par la commune les deux derniers hivers ont été d'une grande ressource".

Dans le même temps le conseil municipal exprime un opportunisme sans faille. Ainsi, à l'occasion du mariage de l'empereur (1853) : "le conseil municipal de la commune de Rezé dépose aux pieds Votre Majesté ses respectueuses félicitations à l'occasion de l'événement solennel qui vient de s'accomplir. Il adresse ses vœux au ciel pour que cette union consolide le bonheur de la France".

Le 14 juillet 1855 les 1683 électeurs rezéens sont invités, en application de la loi du 5 mai renouvelant les conseils municipaux, à se rendre aux urnes. Signe de la situation politique du moment et de l'état moral de la population : 23 électeurs se déplacent (sans doute les 23 candidats !). Un nouveau devra être organisé le 21 juillet mais seulement 122 électeurs finiront par réélire la liste du maire. On dénombre 4 nouveaux élus : un entrepreneur, un tonnelier, un boulanger et un arpenteur.

**LA 3<sup>ème</sup> MUNICIPALITÉ CHENANTAIS**  
avec les deux mêmes adjoints confirmés par décret impérial (avant l'élection !) s'installe le 15 août 1855. Son mandat est de 5 ans.

Les historiens Mallet et Isaac diront pour caractériser cette période du Second Empire : "la surveillance de la police et la nullité de la vie politique, formant contraste avec les fêtes de la vie mondaine et avec le développement des affaires et de la spéculation, tel est le caractère essentiel de l'empire autoritaire".

La popularité de l'Empereur s'effondre. Lors des élections législatives de 1857 Chenantais écrit : "tous les efforts faits pour amener les électeurs à prendre part au scrutin n'ont pas vaincu leur indifférence ou leur apathie (227 votants pour 1836 inscrits). Le garde-champêtre a engagé les électeurs retardataires à venir demain". Une centaine de plus se déplaceront ! La profonde misère que connaît un grand nombre de Rezéens s'aggrave encore avec ceux qui souffrent directement de la guerre : ainsi 300 capitaines au cabotage sont mobilisés par la marine de guerre. Le maire interviendra malgré tout en leur faveur auprès du préfet. Période de mutations sociologiques, le Second Empire voit en effet se multiplier les ateliers, petites unités de production à côté d'un développement industriel sans précédent : construction navale, révolution des transports par l'irruption conquérante du chemin de fer. A Rezé, tanneries, fabriques d'engrais, chapelleries, briquetterie, vinaigrerie se disputent l'activité économique.

La gestion municipale est amenée à prendre en compte cet essor économique en dotant la commune d'infrastructures adaptées. Ainsi parmi les décisions prises par la municipalité nous notons : dès 1855 la mise à l'étude d'une nouvelle mairie qui sera construite quelques années plus tard à proximité de l'église, elle-même réédifiée sous la conduite de l'architecte Chenantais... frère du maire ! Tandis que le conseil municipal donne son agrément pour la construction du clocher de St Paul et décide l'ouverture du cimetière St Pierre (1857), les ateliers de charité menent à bien l'achèvement de la route de Vertou, du chemin du Jaunais, de la Morinière à St Paul et du chemin des Saulzaies (actuelle rue Vigier).

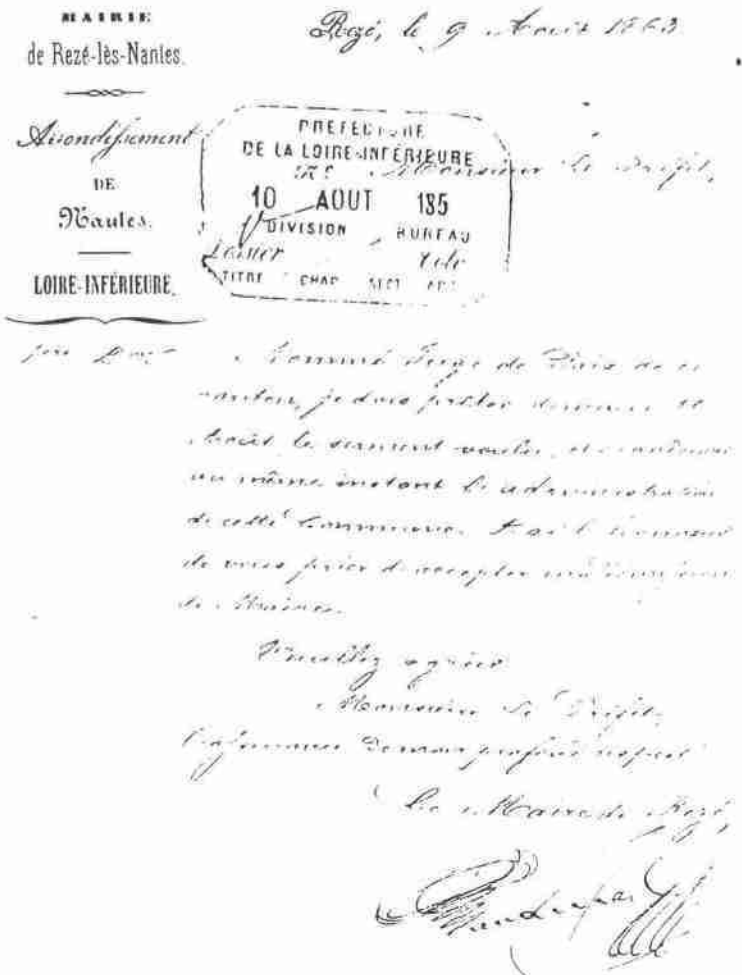
Si le phénomène des crues persiste à créer des problèmes sérieux aux habitants des îles qui ne manquent pas de s'en plaindre auprès de la municipalité impuissante, celle-ci étudie le plan d'éclairage au gaz de la rue principale de Pont-Rousseau. Lorsque se déroulent les élections municipales les 18 et 25 août 1860 le maire, Philémon Chenantais, également conseiller général du canton depuis 5 ans, et ses adjoints Taupier et Boju avaient déjà été reconduits dans leurs fonctions par décret impérial. Conséquence de la place prise par les industriels dans la commune, Henri Suser le tanneur de la Morinière - qui possède une autre unité industrielle dans l'île de Versailles à Nantes - entre au conseil municipal.

**LA 4<sup>ème</sup> MUNICIPALITÉ CHENANTAIS** installée le 11 septembre 1860 sera principalement confrontée à un dossier qui agitera particulièrement la vie locale : le projet d'érection de Pont Rousseau en commune séparée. A l'évidence le fonctionnement commercial autonome que connaît alors ce quartier en plein développement faisait naître la revendication d'une autonomie territoriale. C'est ainsi qu'au printemps 1861 une pétition circule dans le vaste faubourg de 4000 habitants et recueille les signatures de 452 d'entre eux pour demander la séparation de la commune de Rezé. Dès lors partisans et opposants au projet rivaliseront d'arguments et le préfet devra désigner un commissaire enquêteur en la personne du juge de paix Benoît Chupiet.

L'une des "têtes" du mouvement séparatiste, le jeune armateur de 28 ans Pitre Champenois, affirme que la séparation "donnerait satisfaction à cet amour-propre si légitime qui anime Pont-Rousseau" et de développer une argumentation économique

imparable.

Lorsque le 20 octobre 1861 a lieu sur arrêté préfectoral l'élection d'une commission syndicale chargée d'étudier les arguments des uns et des autres, il semble que les choses soient dites : sur les 1072 électeurs convoqués à l'école communale de St Paul, 618 votent et élisent très majoritairement (439 voix en moyenne) 5 défenseurs du projet séparatiste.



*Lettre de Chenantais proposant sa démission (1863)*

Pourtant le 1er juin suivant, délibérant sur la base du rapport de la commission syndicale présidée par Chupiet, le conseil municipal élargi aux contribuables les plus imposés (comme le permet la loi à l'époque) rejette les arguments "erronés et dénués de tout fondement" développés par les séparatistes au cours du projet pour ne discuter que des questions essentielles soulevées : les ressources des deux communes projetées, leur possibilité d'en créer de nouvelles et des problèmes de communication. Sur les 35 présents (22 conseillers et 13 des plus imposés) dont 23 sont de la section de Pont-Rousseau, à la majorité de 27 voix contre 8, le projet est rejeté. Ce vote mettra fin à la première tentative séparatiste !

Autre préoccupation de la municipalité : les problèmes d'envasement de la Loire. Dès 1861 un projet de barrage sur le bras de la Madeleine est envisagé. Mais il sera repoussé par la bourgeoisie nantaise peu encline à se voir évincée de son rôle commercial et portuaire. Cette époque correspond à celle d'une évolution politique de l'Empire.

- Confronté à la contradiction croissante naissant du développement économique et de l'approfondissement de la misère, donc du mécontentement, le régime tend à se libéraliser. Signe des difficultés politiques du pouvoir : lors de l'élection cantonale de 1861 la préfecture se résout à observer la neutralité entre les deux candidats officiels : Chenantais et un adjoint au maire de Nantes, Chesneau. C'est ce dernier qui sera élu, battant le maire de Rezé pourtant titulaire du siège.

Deux ans plus tard, aux élections législatives le candidat officiel du gouvernement, l'industriel Voruz est battu par Lanjuinais. C'est à cette époque que Chenantais envisage de passer la main. Nommé juge de paix il écrit le 9 août 1863 au préfet pour lui demander d'accepter sa démission de maire. Le temps nécessaire au préfet pour lui trouver un successeur et ce sera 7 mois plus tard, le 16 mai 1864 qu'un décret impérial désignera Hippolyte Aguesse pour remplacer Philémon Chenantais. Celui-ci continuera à siéger au conseil municipal dont il est membre et s'y fera même réélire l'année suivante. Après la chute du Second Empire il disparaîtra de la vie politique locale.

Il décède dans la nuit du 17 juin 1883 en son domicile nantais, place du Bouffay.

Yann VINCE

# INFORMATIONS

Suite à notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 26 mars 1993 salle Jean Jaurès le conseil d'administration a été renouvelé comme suit :

AZAIS Gilbert - BIRON Liliane - BOULAIRE Pierrick - DROUET Yves - KERVAREC Michel - LARIGNON Gilberte - LECOQ Gisèle - LE GOFF Annick - LERAY Simone - NEAU Gaston - PENEAU Daniel - PROUST Héliette - ROUAUD Pierre - ROUESNE Michel - VASSENER Marie-Thérèse - VINCE Yann -

Pour recevoir le bulletin "*L'Ami de Reze*" (2 à 3 numéros par an) adhérez à l'Association : les Amis de Rezé C/C 4323.74 F NANTES

Cotisations pour l'année 1993 (prix inchangés)

50 Frs et 20 Frs pour les scolaires.

Ces bulletins seront en vente également 10 Frs au siège de l'Association :

**ARCHIVES DE REZE  
HÔTEL GRIGNON-DUMOULIN  
44403 REZE CEDEX**

Les personnes intéressées peuvent toujours se procurer à cette adresse les livres écrits par nos adhérents-écrivains :

"Edouard de Monti" et "Les Rezéens dans la Seconde Guerre Mondiale" du Gilberte Larignon et Héliette Proust

"Rezé pendant la Révolution et l'Empire" et "Rezé au XIXème siècle" de Michel Kervarec. Ces livres sont en vente aux prix de 150 Frs pour le premier et 75 Frs pour les autres.

**Liliane Biron.**  
Responsable Bulletin



# Le mot Puy a Rezé

Tout le monde connaît la chaîne des Puys du Massif Central et les puys de Vendée (le Puy-Crapaud, le Puy du Fou etc...). Le mot dérive du latin podium et désigne un lieu élevé. Il est fréquent dans la toponymie mais on ne s'attendrait pas à trouver treize cas à Rezé où l'on n'a jamais vu de sommet marquant. Le mot est souvent confondu avec puits et il faut remonter le plus haut possible dans le temps, faire recoupements et recoupements pour prétendre tenir la vérité. Cinq puys sont encore connus des Rezéens sous des déguisements divers.

Le plus ambigu est le Puy-Baron, car en ce lieu, il y eut bien un puits public objet d'un procès au sujet de son utilisation au 18ème siècle. Mais il y eut aussi un toponyme, la Bastille, et le mot baron est connu au sens de barrière. Or, là, furent longtemps les barrières de Nantes. Il n'y a que les documents anciens pour nous permettre de choisir entre puits et puy. ... et encore. Heureusement, on a trace du Puy-Baron au 15ème siècle.

La place nantaise dite du Pilori présente le même genre d'ambiguïté, le choix n'étant pas entre pilori et puits Lory, mais entre puits ou puy Lory. Dans un aveu Monti, on a clairement Puid-Lori, ce qui nous rattache sans conteste au mot podium. Bien sûr, il y a des Lory à Nantes mais si l'on n'explique pas ce nom, on n'explique rien. Je suppose qu'il faut voir l'Ory, petit oratoire selon moi. On a alors le Puy de l'ory, un tertre supportant un petit édifice religieux, peut-être une simple croix. L'endroit est de plus tout à fait approprié.

Revenons à Pont-Rousseau dont le Puy-Baron et la Bastille apparaissent comme une des portes. Il n'y a qu'un puy mais il ne manque pas de motte et autre comble (de même sens). La Barre-Bruny (la Barbonnerie) est une seconde porte, les Redonnières (l'Erdronnière) une troisième, les Combles-Fromenteau vers l'Aulnay une quatrième car le faubourg était fortifié. Il a fallu des années de recherches et de réflexion pour pouvoir, après bien des errances, dire : "Là était le château de Rezé ! (Launay).

Venons-en au Pocalais qui autrefois était le Puy-Callet. Le nom de famille Callet est attesté à Rezé, mais on ne peut se satisfaire de ce constat. En face le

Puy-Callet, il y avait des jardins dits l'Ouche de la Caillette ou encore le Courtil-Ballé. La Caillette, version féminine du Callet, est la petite roche, la petite forteresse, l'adjectif ballé signifiant pourvu d'une baille, d'une enceinte.

Au 15ème siècle, on trouve le Pré-Callet à la pointe aval de l'île de Trentemoult. Le lieu est aussi dit la Pierre-Chéronelle et le Grand Tertre. Le Chiron de la Pierre Chéronelle n'est autre que le grand tertre.

Le Petit Tertre porte lui un autre nom : le Brisset ou petite Brie (ce qui signifie la hauteur). Il était pour le moins curieux que l'ensemble des jardins de Trentemoult porte le nom d'une seule personne. Le Boireau qui passait au bord devint à son tour le Courtil-Brisset. Mais Brisset n'est pas une personne. Outre le Grand et le Petit-Tertre, il y avait le Tertre à la partie la plus étroite de l'île (Trou à Lisette). Ce lieu est encore dit la Roche-Chassée. Or chasser a eu le sens de fortifier.

Revenons au Pocalais et à ce qui fut l'enceinte du bourg. Je n'évoquerai ici que ce qui porte le nom de puy, laissant au nord - est la Cochonière, encore dite la Roche-Mannerie ou le Poirier-Roux. En partant vers l'ouest, franchissant la motte dite la Rondelle et la forteresse dite la Salle ou le Bauget, on atteint le puy de Mauperthuis qui porta une tour d'où un moulin tira son nom. Ce puy était dans la fourche formée par la voie actuelle et une autre, disparue, qui menait au Landreau. On nommait aussi cette tour le Bauget ou petit fort (de bauge), d'où le Pré-Bauget ou Baugé.

Nous gagnons un autre carrefour de même type que le précédent à l'angle des actuelles rues Hamon et Bachelier. Là était le Puy-au-Marinier devenu aujourd'hui le Bois-Marinier ou la Planchette-Rouge. De là partait une puissante ligne de défense qui suivait le ruisseau dit actuellement de la Jaguère, qui allait jusqu'au village de ce nom, remontait à la Classerie, au Genétais, à la Bauche-Thiraud, à Ragon, aux Chapelles, pénétrait aux Sorinières à la Pierre-Percée. Cette ligne, suivant les limites exactes du massif forestier primitif de Touffou, traversait l'actuelle commune des Sorinières par la Haute-Lande, la Chasse, la Fillandière et pénétrait à Vertou à Bon-Acquet.

Outre le Puy-Callet, le Puy de Mauperthuis et le Puy au Marinier, le bourg compte peut-être un quatrième puy dans la Pissoterie, possible puy de l'Horterie, de la palissade (du mot hort). Il allait devenir la Pissoterie puis la Pissotière. En tous cas, ce toponyme appartient au château seigneurial des Pallets qui se dressait en lieu et place de la mairie actuelle. Il y avait encore là un autre Puy au Marinier. Au sujet du mot marinier, j'ai fait un lien avec le mot merrain qui désigne le bois de charpente. Mais je pense qu'il est une image pour désigner une tour en rapport avec un navire, tout comme à côté, la Capitaine ou encore le Fougant de Mer qui signifie exactement le mât qui supporte le vent de mer.

Loin du bourg, le Pélican est probablement le Pé ou Puy du Licant, c'est-à-dire de la lice, ce secteur étant fortement défendu. Une motte y est attestée au 18ème siècle. La toponymie la nomme hoë ou ja. Le mot hoë est connu, le mot ja est reconstitué par moi comme une variante de jeu (cf Beaujeu). Le Courtil de Louë, la Jahannelle, la Jaguenelle, la Jatrenelle sont en rapport avec cette motte, la hanne ou guene (ganne) représentant la palissade, le second terme de Jatrenelle étant la tornelle ou tournelle, la petite tour. L'Ouche du Puy, à la Galarnière, appartient au même système de défense. Ce lieu se nommait aussi le Bois des Haies, selon moi le plessis des tours, la Galarnière ayant le sens de lieu fortifié - toujours d'après moi.

L'Ouche du Puy, aux Chapelles, supportait une tour dite la Suzeraine ou encore Hargène, du verbe hargener qui signifie faire beaucoup d'efforts pour peu de résultats. Autant dire que c'était une tour réputée imprenable, partie d'un ensemble dit les Grandes Haies ou la Citadelle.

Le Courtil du Puy, à l'Aufrère, faisait également partie d'un ensemble où l'on trouve les Haies : la Roche, le Clourzery et le Grand Chêne. Dans les neuf cas rezéens, le mot chêne est lié à une défense. Les Poyaux, ce sont les petits puys. C'est un toponyme connu en ce sens. On le trouve aussi à Vertou (les Thébaudières).

La pièce du Puy, à la Blordière, se nomme aussi la Pièce des Vaches. Le mot vache est connu (16ème siècle) dans le sens de motte... de sel. On voit qu'il a été utilisé également en toponymie pour désigner un tertre. On a un lieu-dit : la Grande Vache non loin de là et un autre à la Rousselière. Au Chêne-Creux, il y a le Pré des Vaches et le Vert-Praud a aussi été Grasse-Vache. Tous ces toponymes appartiennent à la toponymie militaire;

Revenons à Trentemoult où le mot puy se trouve encore dans le Logis-Pouysien le logis construit sur un puy. Ce micro-toponyme, déniché dans les Archives notariales, est important. En effet, il ouvre de nouvelles perspectives sur l'origine du nom de Trentemoult. Si une maison du lieu était perchée sur un tertre, il s'ensuit que d'autres pouvaient être dans le même cas. C'est une chose courante dans les îles de Loire. Du coup mon hypothèse germanique en prend un coup. Les Trente Moules est une possibilité, moule étant une écriture ancienne de meule. Or, le mot meule est utilisé en toponymie pour désigner un tertre (cf le Port aux Meules à Vertou).

La tradition veut que ce soit des pêcheurs chassés de la Fosse au Moyen-Age qui fondèrent le village ou plutôt le refondèrent, la présence gallo-romaine étant bien attestée. La vérité est-elle en haut du puy ?

**Michel KERVAREC**

# VIE DE L'ASSOCIATION

## CHÂTEAU DE REZÉ. APPEL À TÉMOIGNAGES.

Les personnes qui ont conservé des souvenirs précis de l'ancien château des Monti et qui accepteraient de nous en faire part, sont invitées à prendre contact avec :

**Héliette Proust**  
30 bis rue Jean-Baptiste Hamon  
Tél : 40 . 75 . 59 . 91

Les témoignages, recherchés pour l'élaboration d'une brochure sur le Château, seront les bienvenus.

D'avance, merci.

Place à l'anecdote qui concerne la récente mésaventure d'une Trentemousine racontée dans le bulletin des "Cartophiles du Pays Nantais" de mars 93. En accord avec la "victime" et l'"échetier", membres de notre association, nous portons cet article à votre connaissance :

## "QUAND L'ADHÉRENTE N°195 CRÉE L'ÉVÈNEMENT..."

Après avoir été l'auteur de clichés ayant servi à l'édition de cartes d'évènement 1992, "notre" photographe (bien que sortant de clinique) a pris son appareil en ce beau jour de Jeudi 21 Janvier pour saisir devant chez elle, à Trentemoult, la délicate

manoeuvre "d'un géant du fleuve : l'Astraguillermo - 224,54 m -".

L'occasion était trop belle de refaire une carte d'évènement 1993 !

Poussée par son art, elle descendit sur le quai les quelques marches lui permettant d'approcher au plus près de la Loire. Hélas, la troisième était glissante et ... tout comme "la belle Hélène, Simone dans la Loire est tombée !" L'endroit était profond de quelque 2m50 à 3m.

L'un des rares spectateurs (ils étaient nombreux) qui ne regardait pas, à ce moment précis le bateau, voyant du haut d'un balcon un manteau flotter, bondit et, fort heureusement, tira notre amie de sa facheuse posture (laquelle amie nous laissait entendre, à l'issue de l'A. G. des Cartophiles, qu'elle était l'émule du Commandant Cousteau, et réalisait, désormais des photos "sous-marines"...).

Mme PÉNEAU

Aux dernière nouvelles, "l'appareil est fou" mais pas les photos, "le P'tit gars ayant aussitôt enlevé la pellicule" témoin ce document pris juste avant la chute : on voit le bateau à quelques centimètres du quai. La photo suivante aurait dû nous montrer le bateau "entrant dans le quai" mais c'est Simone qui est entrée dans la Loire..."

